

LES OGM, C'EST PLUS QUE LES OGM !

par Raoul Marc JENNAR, chercheur altermondialiste

Pendant la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle en France, le philosophe Michel Onfray, un temps partisan de la candidature de José Bové, s'en est écarté au motif, notamment, que ce dernier limiterait son projet à la lutte contre les OGM.

Le motif choisi pour cette défection, s'il est pris au sérieux, indique une méconnaissance de ce que représente la problématique des OGM.

Car la question posée par l'existence de produits agricoles – donc alimentaires – génétiquement modifiés ne se limite pas à un problème de santé à propos duquel, à ce jour, les scientifiques apportent des informations contradictoires. Mais le doute ainsi créé ne justifie-t-il pas à lui seul la plus grande prudence ? En particulier, dans un pays où les plus hautes autorités médicales ont proclamé pendant des décennies l'inocuité du plomb, puis de l'amiante.

Au-delà de cette question de santé publique qui justifie le respect d'un principe de précaution encore mal intégré par les décideurs politiques se pose également le problème de l'expérimentation en pleins champs et du risque majeur d'une pollution génétique incontrôlable rendant irréversible des mutations aux conséquences incalculables. Au travers du cas des OGM, ce sont les modalités de la recherche scientifique qui doivent être questionnées, alors que les risques de perdre le contrôle de certaines expérimentations augmentent de plus en plus.

Les firmes agro-alimentaires n'auraient aucun intérêt à produire des semences et des plantes génétiquement modifiées si n'existait pas un traité international appelé « Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce » (ADPIC). Il s'agit d'un de ces accords gérés par l'Organisation Mondiale du Commerce qui a rendu possible – pour la première fois après quatre cent ans de pratique des brevets – le brevetage des découvertes et en particulier le brevetage du vivant. A été ainsi créée un droit de propriété sur l'alimentation, le patrimoine le plus commun à toute l'humanité. Mais également, en établissant par modifications génétiques des complémentarités obligatoires entre les plantes brevetées, les engrais brevetés et les pesticides brevetés et en créant ainsi un lien de dépendance entre les firmes agro-alimentaires et le paysan. Combattre les OGM, c'est donc aussi remettre en question cette législation internationale.

Poser la question des OGM, c'est également poser la question de la mondialisation et de son instrument décisif, l'Organisation Mondiale du Commerce. Car l'OMC entend non seulement imposer le respect de l'ADPIC par les Etats qui en sont membres, mais l'impose à tout nouveau pays adhérent en introduisant le plus souvent des mesures encore plus contraignantes.

Enfin, mettre en cause les OGM, c'est défendre la biodiversité dont l'altération croissante est en passe de remettre en cause les grands équilibres écologiques de la planète. Plusieurs agences de l'ONU ont reconnu qu'il y avait de graves contradictions entre l'ADPIC et la Convention de Rio sur la biodiversité.

On s'en rend compte, la lutte menée par José Bové, par les faucheurs volontaires, par de nombreuses associations écologiques contre les OGM intègre bien davantage de questions essentielles que le seul problème des champs expérimentaux. Même si leur superficie croît de manière exponentielle suite aux décisions de la Commission européenne une fois de plus docile devant les exigences de l'agro-business. Poser la question des OGM, c'est appréhender un ensemble de problèmes qui vont du local au global et affectent nos vies et celles de toutes les espèces vivantes.